



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

ANNE MARTEL, COPRÉSIDENTE DE MARTEL & MARTEL ASSURANCE, UN CABINET PROACTIF, VIENT D'ÊTRE ÉLUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAD

Repentigny, Québec, le 4 mai 2018. Courtière en assurance de dommages, gestionnaire de risques et coprésidente de *Martel & Martel Assurance commerciale et collective*, **Anne Martel** vient d'être élue au conseil d'administration de la *Chambre de l'assurance de dommages* (CHAD) qui assure la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres.

« *Je suis vraiment heureuse et fière de participer à la mission de la CHAD et de partager mes connaissances avec les professionnels de l'industrie qui a grandement besoin de se renouveler* », a déclaré **Anne Martel**, l'experte en accompagnement lors de sinistres qui a compris l'urgence d'agir pour le bien commun et reconnue pour son dynamisme et son leadership. Conformément au *Règlement intérieur de la Chambre de l'assurance de dommages*, elle entrera en fonction aussitôt qu'elle aura complété l'affirmation solennelle. Il s'agit d'un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Active dans le domaine depuis 28 ans, c'est d'abord comme courtière, puis spécialiste en assurance des entreprises et en gestion de risques qu'**Anne Martel** amorce sa carrière au sein de l'entreprise familiale, *Jacques Martel Assurances inc.*, lancée en 1984. Rapidement, elle impose un style de gestion orienté sur les solutions : des services adaptés aux besoins des PME en développant de nouveaux plans de groupe. Ces innovations permettent à l'entreprise d'augmenter considérablement sa part de marché.

En 2000, **Anne Martel** réussit le difficile transfert de l'entreprise familiale en achetant 50 % des actions de son père. En 2005, elle reçoit le prix du *Courtier de l'année* octroyé par la RCCAQ. En 2006, elle acquiert le reste des actions et devient présidente de *Martel Assurance inc.* En 2012, elle récolte le *Prix Démarcheur de l'année* en 2012. Elle s'associe à son frère *Richard Martel*, l'expert en régimes collectifs autogérés pour assurer la pérennité de l'entreprise cinquantenaire, en 2016. Nouvelle identité : **Martel & Martel**

Assurance commerciale et collective www.marteletmartel.com qui marque l’alliance de deux expertises complémentaires, la force d’une équipe.

Notons que le cabinet de courtage est le seul au Québec à offrir, sous un même toit, une expertise en solutions d’assurance alternative, de même qu’en assurance commerciale et collective. Sa mission : transformer l’assurance en levier de sécurité financière et de bien-être pour les PME et les individus, en proposant un guichet unique – un *one-stop-shop* – pour l’achat de produits et de services novateurs pour leurs besoins en assurance et en avantages sociaux.

Lors de son concours annuel organisé dans toutes les régions du Québec, la *Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du Travail* (CNESST) lui a remis, en octobre dernier, le *Prix santé et sécurité du travail Innovation* pour son *Programme de vie active au sein de ses assises*.

« *Les problèmes de conciliation/travail ou de santé s’alourdissent. Les entrepreneurs ont besoin d’outils pour s’assurer du bien-être de leur capital humain, leur plus bel actif, pour contrer, entre autres maux, le taux élevé d’absentéisme et de présentéisme, tout en modernisant leurs avantages sociaux à coûts moindres et augmenter leur productivité* », a conclu **Anne Martel** qui, outre ses responsabilités d’entrepreneure, s’est toujours impliquée dans sa collectivité : à la Croix-Rouge et à la Chambre de commerce de Repentigny, etc. Au cours de son cheminement, elle a reçu plusieurs reconnaissances de la part de ses pairs et de sa communauté.

- 30 -

SOURCES :

Yvette Biondi, B.A.
Relationniste et rédactrice agréée
YVETTE BIONDI COMMUNICATIONS

Téléphone : 514.783.0914
Télécopie : 514.783.0915
Yvette.biondi.com@videotron.ca

Anne Martel, coprésidente
Martel & Martel Assurance commerciale et collective
635, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J6A 2V5
Téléphone : 514.504.5070
Télécopie : 450.585.6428
Cellulaire : 514.592.9878
anne@marteletmartel.com